

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°8 du 15 février 2013**

PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°20

**ARRÊTÉ N° 22/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG**

modifiant l'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 14 juin 2012 portant création du cercle de la base de défense de  
Pau - Bayonne - Tarbes.

*Du 4 janvier 2013*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation générale »*.

**ARRÊTÉ N° 22/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 14 juin 2012 portant création du cercle de la base de défense de Pau - Bayonne - Tarbes.**

*Du 4 janvier 2013*

NOR D E F E 1 3 5 0 0 7 7 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte modifié :*

Arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 14 juin 2012 (BOC N° 34 du 10 août 2012, texte 23 ; BOEM 686.4.1.4).

*Référence de publication :* BOC N°8 du 15 février 2013, texte 20.

---

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 14 juin 2012 portant création du cercle de la base de défense de Pau - Bayonne - Tarbes,

Arrête :

L'arrêté n° 3718/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 14 juin 2012 est modifié comme suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

« Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Pau-Bayonne-Tarbes comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. ».

Art. 2. Ajouter l'annexe ci-jointe.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

ANNEXE.  
**LISTE DES UNITÉS DE GESTION.**

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE PAU-BAYONNE-TARBES.
1er régiment parachutiste d'infanterie de marine.
5e régiment d'hélicoptères de combat.
École des troupes aéroportées.
35e régiment d'artillerie parachutiste.
1er régiment de hussards parachutistes.
Base navale de l'Adour.
UG interarmées.